

Objectif 8

ANALYSER ET TIRER DES LEÇONS

8.1 ÉLABORER DES INDICATEURS - Établir des données de référence et des indicateurs normalisés pour développer une compréhension partagée des services, des modèles et des besoins juridiques.

8.2 COLLABORER AVEC LES CHERCHEURS DANS TOUS LES DOMAINES - Coordonner la recherche entre les institutions et les universités, et entre les experts en sciences sociales, les économistes, les utilisateurs du système et les institutions juridiques en vue de mieux comprendre les problématiques.

Il est essentiel de comprendre les défis en matière d'accès à la justice auxquels les gens sont confrontés afin de pouvoir apporter de changement de système significatif. Le fait d'examiner uniquement le problème de l'intérieur ne fournit qu'un point de vue. Les efforts déployés pour prendre des décisions à la fois axées sur les utilisateurs et fondées sur des données probantes exigent l'adoption de nombreux points de vue et la collecte de données solides.

Les organisations du secteur de la justice recueillent depuis longtemps des statistiques sur leurs activités, et les organisations d'information juridique à l'intention du public savent combien de personnes utilisent ou téléchargent leurs ressources. De leur côté, les tribunaux savent combien d'affaires sont entendues, et les responsables de l'aide juridique font un suivi du temps et du travail des avocats de leurs clients. Enfin, les ordres professionnels de juristes et les organisations qui offrent des services juridiques gratuits connaissent les activités de leurs membres et de leurs bénévoles.

En 2019, le secteur de l'accès à la justice au Canada a renforcé sa capacité à l'échelle nationale et provinciale, a trouvé des façons novatrices d'évaluer et de mesurer les progrès, et a poursuivi le travail visant à s'assurer que la recherche favorise une meilleure compréhension et une meilleure réponse aux besoins des collectivités de partout au Canada en matière d'accès à la justice.

Les organisations qui déclarent que c'est
leur principal effet sur l'accès à la justice : **5**

Projets harmonisés : **45**

Renforcer et coordonner notre capacité

L'accès à la justice continue d'être une principale priorité pour les organismes de justice, y compris les ressources et les engagements spécialisés à l'échelle nationale et dans un certain nombre de provinces. En 2019, la Commission de réforme du droit de la Nouvelle-Écosse a progressivement changé pour devenir l'Institut pour l'accès à la justice et la réforme du droit de la Nouvelle-Écosse. Ce changement découle des recommandations du Access to Justice Coordinating Committee de la Nouvelle-Écosse. Le Comité a conclu que la Commission de réforme du droit devrait [traduction] « servir de centre d'accès à la justice et être bien placée pour coordonner les projets qui permettent un travail englobant à la fois la réforme traditionnelle du droit et l'accès à la justice. Cela comprend la collecte et l'analyse de données pour aider à élaborer des projets associés aux priorités du gouvernement, comme la façon de travailler en collaboration sur les initiatives d'accès à la justice, l'établissement de nouveaux objectifs stratégiques et l'élaboration de propositions législatives pour atteindre ces objectifs. » Depuis janvier 2019, la Commission de réforme du droit a créé un nouveau conseil d'administration, a accepté le projet du Comité de coordination et a élargi son mandat pour inclure les projets d'accès à la justice de façon plus générale.

L'Access to Justice Centre for Excellence de l'Université de Victoria a embauché un directeur à temps plein en 2019 pour élargir la capacité de recherche d'ACE et mettre l'accent sur les mécanismes permettant d'intégrer l'accès à la recherche en justice à la faculté de droit en collaboration avec les professeurs et les étudiants; outils et mécanismes de recherche pour partager les données du secteur de la justice, comme un système commun de données de justice; la recherche sur les aspects des données liés à la vie privée; la participation à la création d'une stratégie nationale relative aux données.

En 2019, Justice Canada a ouvert le Secrétariat de l'accès à la justice. Le Secrétariat s'efforcera de faire progresser la littératie juridique et l'autonomisation juridique des personnes grâce à une approche de la justice fondée sur des données probantes, centrée sur les personnes et guidée par leurs besoins et leurs préférences. Le mandat du Secrétariat de l'accès à la justice consiste à promouvoir et à appuyer une approche de la justice axée sur les personnes ainsi que la réalisation complète de l'objectif de développement durable numéro 16 au gouvernement fédéral et à l'échelle nationale et internationale, en prenant les mesures suivantes : 1) sensibilisation générale et engagement accru au sein du gouvernement et auprès des partenaires externes et des intervenants; et 2) leadership

et soutien dans le cadre des initiatives importantes de politique et de recherche en matière d'accès à la justice.

Le Barreau du Nouveau-Brunswick a établi un cadre commun pour poursuivre les initiatives d'accès à la justice, partager les innovations et mesurer les progrès. Le Groupe de travail sur l'accès à la justice a mené des recherches sur les pratiques exemplaires et a rédigé un rapport qui sera présenté au Conseil au début de 2020. Le rapport contient des recommandations visant à rendre les services juridiques plus accessibles au public et devrait inclure une nouvelle définition de la pratique du droit.

Priorisation de l'évaluation

50%

des ORGANISMES DÉCLARANT

ont évalué officiellement leurs projets A2J



L'augmentation de la valeur et de l'incidence des résultats a été abordée de façon créative et efficace dans l'ensemble du pays. Le projet « Measuring the Impact of Legal Service Interventions » (Mesurer l'incidence des interventions des Services juridiques), mené par le Forum canadien sur la justice civile, est la première étape d'une étude longitudinale d'impact qui vise à déterminer les effets de l'accès à différents types de services juridiques sur le résultat des litiges juridiques sur les coûts sociaux, économiques et personnels, et sur les scénarios environnementaux au fil du temps. Bien que ce type d'étude soit commun dans des domaines tels que la santé et l'éducation, il est très nouveau dans le secteur juridique. Il existe peu de données probantes permettant de comprendre et d'évaluer l'efficacité de la prestation de services juridiques pour améliorer l'accès à la justice au Canada. Ce projet et les données empiriques qu'il génère feront une différence pour le public, les gouvernements, les décideurs, les bailleurs de fonds, les cliniques juridiques communautaires et d'autres fournisseurs de services juridiques sur le terrain.

Le Tribunal des droits de la personne de la Colombie-Britannique a lancé son initiative sur l'accès à la justice afin d'améliorer l'expérience des utilisateurs au Tribunal. Ainsi, tous les membres de l'équipe ont été rassemblés une journée pour « échanger des idées ». Dans le cadre de ses efforts pour aller de l'avant avec son engagement à l'égard de l'objectif

triple de l'accès à la justice et des expériences de l'accès à la justice, le Tribunal a invité un certain nombre de parties qui se sont représentées elles-mêmes par le passé à partager leur expérience avec le processus. L'automne dernier, quatre parties qui se sont représentées elles-mêmes ont partagé leurs histoires, y compris les points douloureux du processus. L'un des objectifs de ces séances était de permettre au Tribunal d'écouter et de communiquer au niveau humain avec le public qu'il sert. Le Tribunal entreprend des expériences en 2020 pour répondre aux points problématiques. La première expérience consiste à simplifier les présentations des demandes relatives au congédiement.

CREATE Justice spearheaded a data inventory and CREATE Justice a dirigé un projet de recherche sur l'inventaire des données et l'évaluation axée sur les acteurs du secteur de la justice et les organisations qui participent à la résolution des problèmes juridiques quotidiens en Saskatchewan. L'objectif de la recherche est de comprendre les pratiques de collecte de données des intervenants du secteur de la justice, le type de données recueillies et la façon dont les données sont utilisées pour façonner la prestation de services et l'amélioration du système de justice. La recherche a fourni un inventaire descriptif de l'état de la collecte, de l'analyse et de l'utilisation des données pour le secteur de la justice de la Saskatchewan et a permis de cerner les tendances, les enjeux, les lacunes et les possibilités d'amélioration.

Aide juridique Ontario a entrepris une évaluation exhaustive du financement sous forme de subvention accordé à deux organismes communautaires pour régler les cas de suspension et d'expulsion d'écoles de jeunes Noirs en Ontario. L'évaluation a révélé que le Centre de santé communautaire de TAIBU (en partenariat avec le Centre de santé communautaire de Rexdale) avait fourni avec succès des services réduisant le nombre de jeunes Noirs qui ne fréquentent pas l'école, ce qui a entraîné une réduction considérable du coût par service et une optimisation des ressources. D'après les résultats de l'évaluation, en mars 2019, AJO a prolongé à 2019-2020 le financement sous forme de subvention pour l'éducation versé à TAIBU.

L'autorité évaluatrice de la Colombie-Britannique est responsable de tenir à jour le registre d'évaluation des propriétés en Colombie-Britannique. Les propriétaires qui ne sont pas d'accord avec leur évaluation peuvent déposer une plainte ou interjeter appel. Après avoir terminé un projet de recherche conçu pour améliorer le processus de plainte et d'appel en matière d'évaluation foncière, un rapport comprenant les principales constatations ainsi que les options et les possibilités d'améliorer et de transformer le processus a été produit et des améliorations sont en cours.

Une évaluation a été entreprise pour évaluer l'efficacité de MyLawBC, en ce qui concerne la sensibilisation des publics cibles, la prestation d'une ressource juridique accessible aux utilisateurs, la fourniture aux utilisateurs de renseignements juridiques nécessaires, et l'aide aux utilisateurs à résoudre leurs problèmes juridiques et à améliorer l'accès à la justice. Les données d'analyse Web ont également permis d'examiner les questions sur la façon dont les utilisateurs utilisent les voies de communication. L'évaluation a montré que la ressource est une aide très appréciée pour les personnes à faible revenu qui éprouvent pour la première fois des problèmes juridiques. Le rapport « Understanding Outcomes » (Comprendre les résultats) portait sur des questions qui ne relèvent pas de la portée de l'évaluation, et en particulier sur un cadre de référence comparatif pour l'évaluation de MyLawBC et les résultats analytiques de Google. Le rapport a relevé un manque de mesures communes à l'échelle internationale en ce qui concerne ce format relativement nouveau pour la communication de renseignements juridiques.

Axer la recherche sur les besoins d'accès à la justice dans les communautés vulnérables

Recherche sur les besoins d'accès à la justice dans les communautés vulnérables :

- Les femmes inuites qui font face à la violence familiale
- Les peuples autochtones qui cherchent à faire respecter leurs droits
- Les familles et les personnes ayant des problèmes intersectionnels médico-légaux
- Les personnes incarcérées
- Les personnes et les collectivités qui subissent des actes de haine
- Les locuteurs ayant l'anglais comme langue seconde à la recherche de renseignements juridiques

« Access to Justice for Family Violence in Nunavut: A Research project and awareness campaign » (Accès à la justice pour la violence familiale au Nunavut : Projet de recherche et campagne de sensibilisation) est un partenariat entre le Barreau du Nunavut et Pauktuutit Inuit Women of Canada. Ce projet met l'accent sur l'expérience des femmes inuites qui font face à la violence familiale au Nunavut et comprend une étude de recherche et une campagne de sensibilisation sur la *Loi sur l'intervention en matière de violence familiale*. Le volet étude de recherche de ce projet permettra de recueillir davantage de données probantes sur ce que l'on sait sur la façon dont la mise en œuvre de la

Loi sur l'intervention en matière de violence familiale répond ou non aux besoins des femmes inuites victimes de violence conjugale. Les résultats de l'étude de recherche serviront à élaborer des messages clés sur la violence familiale au Nunavut pour le deuxième volet du projet, la campagne de sensibilisation du public. Guidée par les valeurs sociétales inuites, la campagne de sensibilisation du public visera à donner aux Nunavummiuts les moyens de reconnaître les situations abusives et à accroître la compréhension du public à l'égard de la *Loi sur l'intervention en matière de violence familiale* et d'autres options juridiques disponibles.

Le Tribunal des droits de la personne de la Colombie-Britannique a commandé un rapport d'Ardith Walpetko We'dalx Walkem, QC, qui est fondé sur un sondage mené auprès de plus de 100 Autochtones. Le rapport intitulé « Expanding Our Vision – Cultural Equality and Indigenous Peoples' Human Rights » (Élargir notre vision – L'égalité culturelle et les droits de la personne des peuples autochtones) contient des recommandations clés sur la façon de transformer la structure et le processus en matière de droits de la personne, y compris pour répondre à l'orientation de la DNUOPA, en Colombie-Britannique. Certaines recommandations ont trait à la nécessité d'accroître les avocats spécialisés dans ce domaine, à la nécessité d'une formation juridique et de la création d'un financement d'aide juridique pour les droits de la personne des Autochtones, et à la nécessité de conceptualiser à nouveau la façon dont nous discutons des droits de la personne des peuples autochtones et dont nous rendons des décisions relatives à leurs droits. Le rapport a été préparé en 2019 et sera publié en janvier 2020.

Le « Mapping Study of Justice & Health Partnerships in Ontario and beyond » (Étude cartographique des partenariats en matière de justice et de santé en Ontario et ailleurs), financée dans le cadre d'une subvention de la Fondation du droit de l'Ontario (FDO) a permis de recenser 11 partenariats en Ontario, ainsi qu'un petit nombre de partenariats émergents dans d'autres provinces. Les résultats préliminaires ont été communiqués lors d'une conférence du Groupe d'aide juridique internationale en juin à Ottawa, ainsi que dans un certain nombre d'autres forums. Neuf des partenariats sont dirigés par du personnel des ateliers juridiques communautaires de l'Ontario, l'un par Pro Bono Ontario et l'autre par un membre du personnel d'Aide juridique Ontario. Chaque modèle est unique à ses partenaires – il y a 33 partenaires de soins de santé qui participent à ces 11 partenariats. La plupart des partenariats sont financés soit par le financement de base d'Aide juridique Ontario, soit par des subventions spéciales, et d'autres projets financés par

la FDO ayant vu le jour plus tard en 2019. Les répercussions diversifiées de ces partenariats ont été cernées, de même que les besoins d'apprentissage des partenaires et les stratégies d'évaluation utilisées.

Aide juridique BC a élaboré et lancé un plan d'action pour la réconciliation pour orienter la prise de décisions et la prestation de services à tous les niveaux de l'organisation. Le plan démontre l'engagement de la société à améliorer l'accès à la justice pour les peuples autochtones de la Colombie-Britannique et à être un chef de file dans le cheminement vers la réconciliation au Canada. Pour créer le plan, Aide juridique C.-B. a tenu compte de ce qui suit :

- les appels à l'action et les principes de la Commission de vérité et réconciliation;
- les recommandations contenues dans le rapport du grand chef Ed John sur le bien-être des enfants autochtones en Colombie-Britannique;
- la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones;
- la nécessité de réduire le nombre d'Autochtones dans les systèmes de protection de l'enfance et de justice pénale.

Une étude de recherche ontarienne intitulée « Unmet Civil Legal Needs of People who have been Incarcerated at a Local Detention Centre » (Besoins juridiques civils non satisfaits des personnes incarcérées dans un centre de détention local) comprenait des entrevues avec des personnes qui avaient été officiellement incarcérées dans le centre ainsi que des fournisseurs de services qui les ont aidées avant, après et pendant leur libération. Supervisée par un comité consultatif composé de chercheurs universitaires, l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry et la Société John Howard du Canada, ainsi que d'Aide juridique Ontario, l'étude a mené à la formulation d'un certain nombre de constats et d'une dizaine de recommandations pour les prochaines étapes. Un certain nombre de problèmes juridiques systémiques ont été cernés, y compris l'impact invalidant des règlements actuels en matière d'assistance sociale qui nuisent à la réinsertion sociale réussie des personnes incarcérées, y compris celles qui sont en détention provisoire. Des programmes d'aide juridique spécialement conçus seront nécessaires pour travailler efficacement avec cette population vulnérable. Le rapport d'aperçu devrait être publié en 2020.

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec a publié un rapport intitulé *Les actes haineux à caractère xénophobe, notamment islamophobe*, une étude qualitative des expériences de 86 personnes qui ont été confrontées à des actes de haine à une ou

plusieurs occasions. Le rapport examine les expériences, les répercussions, la réponse sociale dans les médias et la communauté, ainsi que les mécanismes juridiques et autres mécanismes de réponse. Il formule une série de recommandations visant à accroître le leadership du gouvernement, à appuyer la documentation des actes de haine, à offrir une formation spécialisée à la police et à améliorer les relations de confiance entre les services de police et les groupes communautaires.

La Legal Services Society de la Colombie-Britannique a mené trois initiatives de recherche en 2019 pour mieux comprendre les besoins en matière d'éducation juridique en Colombie-Britannique, notamment :

- Le rapport sur le VIJ autochtone traitait de sujets de droit nécessitant des renseignements, la présentation et le format des documents et des méthodes de livraison.
- Un examen exhaustif des besoins en matière d'information juridique des locuteurs de l'Anglais langue additionnelle (ALA) de la Colombie-Britannique a été effectué afin de cerner les lacunes et de déterminer les domaines à améliorer dans la présentation et la distribution de renseignements juridiques à ces communautés.
- Afin d'évaluer l'état de préparation des organismes communautaires à l'apprentissage en ligne, la LSS a mené un sondage en ligne pour obtenir la rétroaction des travailleurs communautaires et d'autres professionnels d'aide au sujet de leurs besoins et préférences en matière de formation en ligne.

En Ontario, Éducation juridique communautaire Ontario (CLEO) a réalisé trois projets pilotes d'information juridique déterminés au cours de recherches exploratoires sur les besoins en information juridique des personnes incarcérées ou incarcérées par le passé. Ces résultats de recherche ont été publiés au début de 2019. Les projets pilotes étaient les suivants :

- explorer des façons d'intégrer des renseignements juridiques de CLEO aux programmes de bibliothèque et de travail social dans les prisons. Ce projet a donné lieu à un publipostage de masse et à une sensibilisation directe auprès des institutions du Nord, ce qui a donné lieu à des commandes institutionnelles de contenu d'information juridique de CLEO.
- création d'ordinogrammes des processus d'arrestation et de mise en liberté sous caution comportant des renseignements juridiques qui seront affichés sur stepstojustice.ca/fr.
- obtenir de la rétroaction sur les trousseaux d'activité sur les habiletés juridiques fondamentales de trois emplacements d'alphabetisation pour adultes qui

travaillent avec des personnes auparavant incarcérées, avec l'aide d'instructeurs sur place qui ont utilisé le matériel avec leurs apprenants.

Une recherche menée par la Justice Sector Constellation pour le « Childminding Project » (projet de garde d'enfants) a révélé qu'un manque de services de garde fiables empêche les gens de fréquenter le Calgary Court Centre. En outre, ceux qui y assistent avec des enfants sont souvent distraits ou ne se concentrent pas sur la tâche à accomplir. Le fait d'avoir la possibilité de faire garder les enfants pendant que l'adulte s'occupe des affaires judiciaires pourrait protéger les enfants de cette situation et améliorer les résultats, car les adultes seraient en mesure de s'appliquer pleinement à leur problème juridique sans se soucier de la sécurité de leurs enfants. La prochaine étape du projet de garde d'enfants consiste à cerner les lacunes dans les services de garde d'enfants offerts aux personnes qui cherchent à régler des problèmes juridiques au Calgary Court Centre et à faciliter l'aiguillage des clients vers les services offerts par le secteur de la justice et d'autres fournisseurs de services.

Le rapport annuel des Cliniques Juridiques Communautaires de l'Ontario « Together Making the Equality Rights Dream a Reality » (S'associer pour faire du rêve de l'égalité une réalité) est un recueil de réalisations et d'activités d'accès à la justice entreprises par les 73 cliniques juridiques communautaires de l'Ontario. Le rapport met en lumière les stratégies clés utilisées pour fournir des services juridiques aux plus vulnérables de la province. Le rapport sert à promouvoir le travail des cliniques et à sensibiliser les législateurs et les décideurs à l'importance de notre travail de protection des droits des plus défavorisés. Le rapport a été utilisé l'année dernière dans des conversations avec le gouvernement au sujet des coupes budgétaires pour les cliniques juridiques communautaires.

Le projet « Still Waiting for Disruption » (toujours en attente de bouleversements), un projet de recherche conjoint de l'OCADU et de CALIBRATE, a exploré les obstacles auxquels se heurtent les entrepreneurs en technologies juridiques pour réussir dans l'entrepreneuriat en matière d'accès à la justice. Dans le cadre du projet, une enquête a été menée auprès d'entrepreneurs en technologie, de travailleurs du secteur de la justice et de parties qui se représentent elles-mêmes et a entrepris une analyse des perspectives stratégiques pour régler le problème. Des outils et un document de recherche sont prévus d'ici 2020.

Projet ADAJ par l'Université de Montréal

50

PARTENAIRES

7

COLLABORATEURS

34

CO-CHERCHEURS

150

ÉTUDIANTS

20

**CENTRES DE
RECHERCHE
COLLABORATIVE**

Le projet de recherche Accès au droit et à la justice (ADAJ), dirigé par l'Université de Montréal, porte sur la question des relations difficiles entre les citoyens et le secteur juridique dans les sociétés complexes. Pour ce faire, il aborde la connaissance et la conscience du droit en tant que composantes de la citoyenneté; l'adaptation des pratiques professionnelles et des contraintes organisationnelles de justice à l'état des rapports sociaux; la légitimité publique et politique des institutions juridiques et judiciaires contemporaines ». Le projet compte 34 co-chercheurs, 7 collaborateurs et plus de 50 partenaires, avec 20 centres de recherche collaborative et de formation différents pour plus de 150 étudiants provenant de diverses disciplines.

La BC Utilities Commission a mené une enquête sur l'ampleur et la portée appropriés de la réglementation proposée pour les services publics autochtones, qui précisait que l'enquête doit être menée dans une optique autochtone, particulièrement à la lumière de la DNUDPA. Cette Commission a organisé plusieurs séances et ateliers communautaires dans l'ensemble de la province et a fourni un financement de capacité aux participants autochtones (avec l'aide de la province) pour faciliter leur participation.

Recherches canadiennes sur l'accès à la justice publiées dans 2019 (présentées selon la langue de publication): Cliquez sur le titre pour accéder à l'article.

- [Investing in Justice: A Literature Review in Support of the Case for Improved Access](#) – Lisa Moore et Trevor C.W. Farrow
- [Access to Digital Justice: Fair and Efficient Processes for the Modern Age](#) – Orna Rabinovich-Einy et Ethan Katsh
- [The Role of Data in Organizing an Access to Justice Movement](#) – James Gamble et Amy Widman
- [Tracking Client Outcomes: A Qualitative Assessment of Civil Legal Aid's Use of Outcomes Data, With Recommendations](#) – Amy Widman et David Udell
- [Someone Out There Helping: Final Report of the WellCoMs Mobile Van Project](#) – Ab Currie
- [Erga Omnes or Inter Partes? The Legal Effects of Federal Courts' Constitutional Judgements](#) – Han-Ru Zhou
- [Seniors on the Stand: Accommodating Older Witnesses in Adversarial Trials](#) – Helene Love
- [Full Disclosure: Family Violence and Legal Ethics](#) – Deanne Sowter
- [Direct-to-Public Legal Digital Tools in Canada, A Draft Inventory](#) par Amy Salyzyn, William Burke and Angela Lee
- [Class Actions - Objectives, Experiences and Reforms, Final Report \(July 2019\)](#) – Law Commission of Ontario
- [Guide to Preparing for BC Small Claims Court \(June 2019\)](#) – Provincial Court of British Columbia
- [Reclaiming Power and Place: The Final Report of the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls](#)
- [Protecting the Public Interest: Law Society Decision-Making After Trinity Western University](#) par Alice Woolley and Amy Salyzyn
- [Loyalty, Legality and Public Sector Lawyers](#) par John Mark Keyes
- ["Lawyers' Monopoly? Think Again: The Reality of Non-Lawyer Legal Service Provision in Canada"](#) par Lisa Trabucco. The Canadian Bar Review online
- [A recent report](#) par the Action Committee on Access to Justice in Civil and Family Matters
- [Canadian Lawyer's 2019 Annual Legal Fees Survey](#)
- [Economic Duress in Canadian Law: Towards a Principled Approach](#) par Hamish Stewart
- [The Political Purposes of the Canadian Charter of Rights and Freedoms](#) par Peter H Russell
- [Learning from Justice Metrics Models in Other Jurisdictions](#) par Tim Roberts and Associates Consulting for the University of Victoria Access to Justice Centre for Excellence (UVic ACE)
- [A Supreme Lack of Information: Why we know nothing about the outcomes of the majority of civil cases initiated in B.C.'s Supreme Court, and what can be done about it](#) par Tim Roberts & Associates Consulting for the University of Victoria Access to Justice Centre for Excellence (UVic ACE)
- [Roads to Revival, An External Review of Legal Aid Service Delivery in British Columbia conducted for the Attorney General of BC](#) par Jamie Maclaren, QC